

## BILAN DE LA CFT PAYS CEVENNES : 2010 – 2015

Les élus et responsables du Syndicat Mixte du Pays Cévennes ont souhaité organiser et structurer la filière bois (120 communes, 100 000 hectares de forêt). Depuis 2006 un pôle d'excellence rurale a été mise en place, et une réflexion a été engagée pour l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire (CFT), autour de 25 fiche-actions.

### 2010

La CFT a été finalisée en mars 2010, avec la mise en place dès 2009 d'actions par l'animateur – pilote de l'élaboration de la CFT ; Laurent CARBONEL. L'action sur l'étude de la valorisation du Pin Maritime avait donc été lancée, ainsi que le lancement d'opérations en lien avec le PER Bois Energie. Cette opération a consisté de créer 4 plateformes bois et d'une déchiqueteuse, en lien avec des projets de chaufferies bois publiques ou privées.

### 2011

L'agence Alès Myriapolis a travaillé à la structuration de cette filière et au suivi des actions engagées (en lien avec la CFT) à travers principalement :

#### I - Bois-énergie :

- 4 plateformes de stockage, déchiqueteuse à plaquettes, étude sur l'offre et la demande), en lien avec la mission Bois-Energie Gard-Lozère - CCI 48.
- Finalisation des travaux. Mise en gestion par convention (avec BECL) des 4 plateformes pour permettre une distribution sur l'ensemble du territoire.
- Mise en gestion de la déchiqueteuse avec Les Jeunes Pousses, dans le but de produire des plaquettes, et pour alimenter la demande publique et privée.
- Evaluation : 28 chaudières pour 31240 MAP de plaquettes (env. 7810 tonnes) pour 31 240 000 kWh (1 MAP = 1 000 kWh) / an. 12 projets de création de chaudières.

#### II - Etude de valorisation du Pin Maritime :

- Validation du travail à poursuivre avec les professionnels suite au travail élaborée en 2009-2010. Elaboration avec les professionnels du cahier des charges de l'étude de mise en marché du Pin Maritime.
- Montage des dossiers de financement pour 15000 € d'étude (Conseil Général, Conseil Régional LR, GAL Cévennes) fin 2011. Lancement de l'étude au premier trimestre 2012. Test réalisé sur des palettes Pin Maritime avant et après séchage (acheminement de la société méridionale de caisserie) au séchoir de Nogaret pour évaluer la possibilité d'une valorisation.

#### III – Entreprises accompagnées / porteurs de projets (travail prioritaire d'Alès Myriapolis) :

- 5 projets de développement ou création accompagnés, un constructeur bois (créé en septembre 2011, avec un fond d'amorçage de 15 k€ obtenu et 4 emplois créés), une

société de fabrication de palette (étude de marché en lien avec l'école des mines, suivi), de négoce et de fabrication de parquets recherche de subvention pour l'acquisition de matériel – 4 faces, étude d'un projet « pool bois », un paysagiste en diversification vers le bois-énergie, un ETF-un menuisier, un charpentier pour un projet d'atelier collectif bois au Collet de Dèze, aide aux orientations du statut juridique (association, GIE...), recherche de financement pour la construction du bâtiment. Appui d'un ETF : Aide au montage d'un dossier de financement (DDTM, Région) pour 12 700€, aide de 5104€. Dossier déposé. Instruction à venir début 2012. 3 rencontres : une entreprise pour un agrandissement et 2 entreprises en prospection.

## **2012**

L'agence Alès Myriapolis a poursuivi son action d'animation de la filière (échanges dans le cadre du programme Agir, participation au réseau des animateurs des CFT en Languedoc Roussillon, réunions avec les partenaires et élus : COPIL Bois-Energie, etc, et le suivi des actions engagées de la CFT :

### I – Bois-Energie :

- Mise en gestion des 4 plateformes de stockage par délégation à BECL, et la déchiqueteuse au Jeune Pousse : 115 h d'utilisations, 1000 MAP (250 tonnes mobilisés),
- 2 actions de promotion (Génolhac, St Jean de Mar.),
- Enquête auprès des élus, avec le souhait de communiquer auprès des particuliers, intérêt des élus pour de nouveaux projets (Molières, Génolhac, Pontails),
- 1 vidéo sur l'organisation de la filière disponible sur le site internet du Pays,

### II – Etude de valorisation du Pin Maritime des Cévennes :

- Formalisation du cahier des charges de l'étude complémentaire avec les partenaires,
- Lancement de l'étude pour valider les produits bois, et étude éco. (offre / demande),
- 1<sup>er</sup> séchages réalisés chez Nogaret pour 20 à 30 % de perte.
- 1<sup>ère</sup> analyse pour agrémenter l'étude sur les produits, par le CIRAD,
- Travail avec un archi. et des entreprises en construction pour un test en Pin Maritime,

### III – Mobilisation du foncier forestier disponible :

- Enquête d'intérêts : 22 communes souhaitent communiquer auprès du particulier.
- Expérimentation à St Martin de Boubaux : 50 ha, intérêt des propriétaires pour une meilleure gestion et travail engagé avec la Coop. 30/48,

### IV - Entreprises accompagnées / porteurs de projet (travail prioritaire d'Alès Myriapolis) :

6 entreprises ou porteurs de projet accompagnées dans les secteurs de la construction (Alès Maison Bois : appui à la création d'une activité de construction bois, avec 3 emplois créés puis action collective sur St Julien des Points et dépôt d'un dossier AAP régional avec 1 ETF, un charpentier et un menuisier), de la valorisation du Pin Maritime avec Nogaret et Jallès (définition du projet de séchage, suivi, analyse des résultats, 20 à 30% de perte, retours d'expériences).

Appui à la recherche de marchés des Jeunes Pousses pour la gestion de la déchiqueteuse, en phase de développement intéressant, et appui à la recherche de terrain pour une relocalisation de l'environnement bois énergie.

## **2013**

Comme en 2012, Alès Myriapolis a poursuivi son action d'animation de la filière (avec la participation au réseau CFT, d'échanges avec l'agence de développement du Gard Rhodanien, la signature de la CFT, des actions communication sur Gard Eco et journaux locaux, réunions participatives du projet EDEC Bois), avec comme priorité un travail d'appui aux entreprises, et au suivi des actions engagées :

### I – Bois-Energie :

- Suivi de la gestion des outils du Pays Cévennes, avec 3 plateformes qui fonctionnent :
  - Massillargues avec Environnement Bois Energie : 200 tonnes de plaquettes, 1 semis de 25 tonnes de pellié sur 2012-2013,
  - St André de Lancize avec S. Louche : dépôt de bois et palettes de granulés,
  - St Jean de M. avec Les jeunes pousses : 50 tonnes de plaquettes,
  - Activité de la déchiqueteuse : 816 heures pour un volume de 1180 m<sup>3</sup> de bois (peuplier, résineux, sarments de vigne, etc.), environ 300 tonnes (depuis 2011).
- Relance du marché de gestion des outils, rédaction des cahiers des charges pour l'appel à candidature de gestion pour la nouvelle gestion,
- Projet d'E.On : lancement d'un questionnaire sur le Pays Cévennes avec le Pays Gorges Causses Cévennes, rencontre avec E.On pour l'intérêt lié aux plateformes bois. Discussion des actions possibles (Appel à initiative) : châtaigneraie, PMPFCI, positionnement outils bois, association bois cévenol, pôle ressource à Rochegeude.

### II – Etude de valorisation du Pin Maritime des Cévennes :

- Etape d'avancement, rencontres avec les entreprises, présentation au groupe de travail du rapport intermédiaire, etc.) : résultats intéressants à l'issue des tests, à finaliser avec un test grandeur nature,
- Rapprochement de FIBOIS Drome-Ardèche sur le travail engagé (étude similaire) avec le CIRAD, la Coop FPLG pour une coordination et une contribution des travaux, travail auprès de Jallès en commun,
- Suivi d'un projet de diversification des arbres aromatiques et médicinales (définition des espèces : Pin maritime, Bouleau et Cormier),

### III – Mobilisation du foncier forestier disponible :

- St Martin de Bbx et de St Julien des Points : réflexion de pistes multifonctionnelles PMPFCI sur 2 ASA DFCL, étude des règles fiscales pour le portage du projet, sans suite,

#### IV - Entreprises accompagnées / porteurs de projet (travail prioritaire d'Alès Myriapolis) :

7 entreprises ou porteurs de projets dans les secteurs associatifs (Asso. Bois Cévenol et SCIC) pour le regroupement de propriétaires, de collectivités, de professionnels et d'institutionnels, en lien avec le GAL Cévennes, la région et le conseil départemental pour la demande de financement pour l'association et un projet de SCIC.

Le secteur bois-énergie a été ciblé avec l'appui de l'entreprise Les Jeunes Pousses sur les recherches d'utilisations, en développement, de l'entreprise Environnement Bois Energie, Carvalho et GEMBOIS pour la recherche de terrain, avec des propositions sur l'ensemble du Pays et d'une étude d'implantation sur la ZA Humprey Davy. Un ETF est accompagné pour une diversification en bois-énergie avec des mises en relation avec EBE ou BECL pour la distribution. Dans le secteur de la construction, Alès Maison Bois crée un poste de commercial.

#### **2014**

En 2014, Romain Biau, l'animateur en charge des projets bois à Alès Myriapolis n'a pas été remplacé pour suivre les actions engagées au niveau de la CFT. Stéphanie Rodes a suivi l'étude Pin Maritime et la gestion des plateformes bois. M. Biau est revenu à Alès Myriapolis fin 2014, avec des projets d'entreprises en développement.

#### I – Bois-Energie :

Les plateformes bois et la déchiqueteuse ont été remises en gestion en 2014 jusqu'à fin 2015, 3 plateformes ont fonctionnées avec environ 150 tonnes de plaquettes réalisées, 1 semis de 12 tonnes de pellés, du dépôt de grumes et de palettes de granulés, 1 plateforme louée non utilisé à cause d'un retard de contrat avec le groupe E-On, qui a débuté en 2015 (Coopérative Forêt Privée 30-48).

Déchiqueteuse : 700 MAP et 40h de location. L'outil a permis à l'entreprise de conforter son activité en hiver et prévoir des projets structurants et créateurs d'emplois (2 emplois depuis 2012 + 3 emplois sur 2015-2018), ainsi qu'une diversification importante amenant à créer une nouvelle entreprise : Gard' Bois pour un démarrage en 2015, et un marché important dans le Vaucluse.

Le Pays Cévennes décide de vendre les plateformes de stockage et la déchiqueteuse.

#### II – Etude de valorisation du Pin Maritime des Cévennes :

L'étude Pin Maritime est arrivée à terme en 2014, avec une présentation du rapport final de l'étude menée par la coopérative forêt privée 30-48 et le CIRAD :

Le Pin maritime des Cévennes (perçue comme essence invasive avec une qualité de bois très variable par l'absence de sylviculture, bois nerveux), actuellement peu valorisé sous forme de produits à forte valeur ajoutée, présente cependant des potentialités technologiques, et son image de marque doit être améliorée.

Les essais - expérimentations conduits sur un échantillonnage de grumes choisies ont donné des résultats prometteurs. Des prototypes de carrelots 3-plis (poutre) sans problèmes de

fabrication ont été réalisés, avec des qualités d'aboutages conformes aux normes, un prototype menuiserie a été fabriqué au CIRAD et présenté au Carrefour international du bois.

L'ensemble des résultats met en évidence des potentialités d'utilisation. Les bois utilisés pour les essais et expérimentations ont été choisis, mais correspondent à une qualité qui n'est pas exceptionnelle dans les Cévennes. Envisager une meilleure valorisation de ces essences par rapport aux utilisations actuelles à faible valeur ajoutée implique de cibler les meilleures qualités de la ressource afin d'assurer la qualité des produits finaux avec des rendements matières et financiers acceptables. Les problèmes de difficultés d'approvisionnement et de mobilisation des bois restent posés.

Pour promouvoir son utilisation, il apparaît nécessaire de lancer une opération pilote mettant en œuvre du Pin maritime, et qui doit être organisée par les pouvoirs publics. La réalisation de ce type de chantier, aménagement d'un édifice public par exemple, ne peut être envisagée qu'en impliquant un ou plusieurs opérateurs privés. La scierie Jallès apparaît bien positionnée pour en être une des parties prenantes. Une telle opération aura pour finalité de faire la démonstration des possibilités d'utilisations pour des emplois à forte valeur ajoutée, et d'initier ainsi une dynamique de développement à son utilisation.

### III - Entreprises accompagnées / porteurs de projet (travail prioritaire d'Alès Myriapolis) :

2 entreprises ont donc été accompagnées fin 2014, pour la recherche de terrain pour un redéploiement :

- Les Jeunes Pousses et Gard' Bois, avec la création d'une structure bois à part entière, et la création de 2 à 4 emplois sur 3 ans et un programme d'investissement de 400 à 600 k€. Perspectives sur le bassin Alésien.
- Environnement Bois Energie, avec le ciblage d'un seul site pour l'ensemble des activités, la création de 3 emplois sur 3 ans avec un programme d'investissement de près de 1 200 000 €. Perspective au nord d'Alès.

## **2015**

Le Pays Cévennes a souhaité confié à l'agence Alès Myriapolis un travail sur la filière bois, d'animation et de réalisation d'actions sur une durée de 50 jours. La répartition ci-dessous concerne le programme de travail 2015, et la préparation du programme 2016-2018.

<b>2015 - ANIMATION DE LA CFT DU PAYS CEVENNES - REPARTITION PAR ACTIONS</b>		
<b>ACTION</b>	<b>NOMBRE DE JOUR</b>	<b>BUDGET PREVISIONNEL</b>
I – Animation - Préparation programme 2016	9	2 475 €
II – Valorisation du Pin Maritime	2	550 €
III – Bois Energie	11	2 750 €
IV – Investissement des entreprises	11	2 750 €
V – Mobilisation de bois	2	550 €
VI – Suivi de l'AMI	5	1 375 €
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>10 450 €</b>

## **PROGRAMME D' ACTIONS 2015 ET PREPARATION AU FUTUR PROGRAMME**

### ➤ **Action I – Animation**

Il s'agit de coordonner les projets de la CFT (120 communes, 100 000 ha), d'animer et suivre les projets 2015 et de travailler sur un programme d'actions pour 2016. Cela passe par l'organisation de réunions d'échanges, de comités de pilotage et techniques, d'assurer le suivi administratif et financier et diffuser les informations.

### ➤ **Action II - Valorisation du Pin Maritime / Pin Laricio**

En 2015, il s'agit de mettre en perspective les études 2009 et 2013, de sonder les entreprises (scieries, coopérative bois, etc.) comme la production du parpaing bois massif (lien avec le pôle bois pour des tests en déroulage du pin laricio) et valoriser le projet de maison médicale de Cendras en bois local (scierie Nogaret), construction automne 2015.

### ➤ **Action III – Suivi de la gestion des plateformes bois (vente des outils)**

En 2015, il s'agit de créer les conditions pour la vente des plateformes et de la déchiqueteuse, le suivi administratif et la rédaction de l'ensemble des documents pour la mise en œuvre du paiement. Cela passe par la rencontre avec les collectivités ou les entreprises intéressées.

### ➤ **Appui IV – Investissement des entreprises**

En 2015, il s'agit d'accompagner les projets d'entreprises, pour le montage de dossier de subvention (Les Jeunes Pousses, Environnement Bois Energie, Eristo, etc.), la définition des porteurs de projets, l'appui à la recherche de terrain et de bâtiment, etc.

### ➤ **Action V - Mobilisation de bois (foncier, aménagement, regroupement, etc.)**

Il s'agit de solliciter les communes afin d'engager des actions de mobilisation de bois. Cela passe en 1<sup>er</sup> lieu par étudier, en 2015, la proposition du syndicat du Galeizon visant à réaliser des actions pour 2016 : regroupement de parcelles communales et/ou privées, exploitation et valorisation, création de regroupements forestiers.

### ➤ **Action VI - Appel à manifestation d'intérêts – Secteur Aigoual - Cévennes (AMI)**

Pour 2015, il s'agit d'appuyer les acteurs qui candidatent à l'AMI Cévennes – Aigoual (ici EBE, Les Jeunes Pousses), au dispositif national, et de coordonner les actions avec les communautés de communes, ici la CC des Hautes Cévennes, avec le CRPF LR, pilote du projet.